

Kelou ar Vro

Plouédern



Tennis Club
Plouédern 11



Qualité des eaux
en Bretagne
12 • 13



ALSH
Ti ar Vugale

16



Édito



Le Conseil Municipal a le plaisir de vous remettre ce bulletin municipal qui sera le dernier de la mandature 2014-2020. Les prochaines échéances électorales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains et permettront d'installer un nouveau conseil municipal pour une durée de six ans. Que ce rendez-vous démocratique se traduise par un taux de participation le plus important possible.

En cette fin de mandat, je veux remercier l'ensemble du personnel municipal pour leur investissement au bon fonctionnement de notre collectivité et souligner la qualité du travail réalisé au quotidien au service de notre population.

Je tiens à remercier également l'ensemble des élus et membres du Centre Communal d'Action Sociale pour leurs travaux et engagements à porter les actions communales durant ce mandat qui s'achève. Un maire ne peut rien sans une équipe municipale à ses côtés. De sa cohésion naît la force nécessaire à son action. Cette cohésion a toujours été l'une de mes priorités et je veux souligner l'état d'esprit d'équipe et de solidarité qui a animé le conseil municipal tout au long du mandat.

A toutes et tous, je veux simplement dire merci pour leurs implications et **pour toutes les valeurs partagées mises au service de Plouédern.**

Bernard Goalec, *Maire*

Directeur de publication : Bernard Goalec
Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Plouédern
Mise en page et impression : Cloître Imprimeurs à Saint-Thonan
2^e trimestre 2020



Sommaire

3-7

Vie municipale

Cahier
des associations

8-11

Dossier :
Qualité des eaux
destinées
à la consommation
humaine en Bretagne

12-13

Communauté
des communes

14

15

Vie quotidienne

Ça nous intéresse :
ALSH Ti ar Vugale

16

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
Tél. 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en Mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.

Bibliothèque :
Mardi : 19 h 30 - 20 h 30
Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
Vendredi : 16 h 30 - 17 h 30
Samedi : 10 h 00 - 12 h 00
Tél. : 02 98 20 90 71
bibliotheque.plouedern@gmail.com

La mairie de Plouédern est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 9 h à 11 h 45
1 rue de la Mairie - 29800 Plouédern
Tél. 02 98 20 82 65 - Fax 02 98 20 90 72
Mail : mairie@plouedern.fr - Web : www.plouedern.fr

BIBLIOTHÈQUE

A vos agendas !

Bébés lecteurs :

Les mercredis **4 mars et 1^{er} avril** : deux séances à 10 h 15 et 11 h.

Inscriptions auprès de Céline David du Relais Petite Enfance au 02 98 43 63 97 ou par mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Atelier d'écriture :

Les **samedis 7 mars, 21 mars et 4 avril à 10 h 30**.
Inscriptions à la bibliothèque

Contes en pyjama :

Laurence, Maryse et Sylvaine vous proposent une séance de contes en pyjama, le **mardi 7 avril à 19 h 30**.

Pour les enfants à partir de 4 ans. Pyjamas, doudous et oreillers sont aussi les bienvenus !

Inscriptions par mail :
bibliotheque.plouedern@gmail.com

Attention, le nombre de places est limité.

Jeu de piste « Alice au pays des merveilles » :

En partenariat avec l'ALSH de Plouédern, animé par **Le Chapelecteur**.

En équipe, accompagnés d'un adulte, les enfants mèneront l'enquête dans l'univers d'Alice au pays des merveilles et devront collaborer pour trouver une solution aux énigmes...

Mercredi 15 avril de 14 h à 16 h.

Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Point de départ à la bibliothèque.

Inscription par mail, 15 places disponibles.

JEU DE PISTE À PLOUÉDERN

QUI A MANGÉ LES TARTES DE LA REINE DE COEUR ?

Pour les enfants de 6 à 12 ans

Mercredi 15 avril à partir de 14h

Inscriptions à la bibliothèque ou par mail: bibliotheque.plouedern@gmail.com

Le Chapelecteur, l'ALSH et la Bibliothèque

Plouédern

Après-midi jeux de société :

Mardi 21 avril, de 15 h à 17 h, en partenariat avec Les fées des jeux.

Atelier broderie-couture pour les enfants de 6 à 11 ans :

Mercredi 22 avril, de 14 h à 16 h, animé par l'association Sevenadur d'An Oll. Inscriptions à la bibliothèque. Nombre de places limité.

EXPOSITION:

Du 31 mars au 30 avril :

La bibliothèque accueille l'exposition « Choyez votre cerveau » en partenariat avec la Bibliothèque du Finistère.

Notre cerveau est l'une des structures les plus complexes que nous connaissons dans l'univers. Il est le siège de la pensée et ne demande qu'à déployer ses talents, pour peu que l'on sache en prendre soin !

A découvrir aux heures de permanence.

Choyez votre cerveau!

Notre cerveau est l'une des structures les plus complexes que nous connaissons dans l'univers. Il est le siège de la pensée et ne demande qu'à déployer ses talents, pour peu que l'on sache en prendre soin...

Production : Double Hélice
Conseil scientifique : Ghis Deveau, neurobiologiste, enseignante-chercheuse, Laboratoire INSERM U119SAM-EPHE, Université de Montpellier
Textes : Aïmée Baudou, biologiste, docteur ès sciences, Université Paris 7
Création graphique : EM Design
Photos : iStock, Fotolia, 123RF

double hélice

PLANNING DU PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La balayeuse passera sur les secteurs de Kergoat, le Bourg, Pont ar Bled, Kerhamon **les jeudis 7 mai, 25 juin, 30 juillet, 27 août, 22 octobre, 19 novembre et 17 décembre.**

Il vous est demandé de bien vouloir stationner vos véhicules hors chaussée en privilégiant le stationnement à l'intérieur de vos propriétés.

VŒUX DU MAIRE



Discours de Bernard Goalec.

Samedi 4 janvier, les habitants ont répondu nombreux à l'invitation de la mairie pour les traditionnels vœux du Nouvel An.

M. Bernard Goalec, Maire, a souhaité la bienvenue aux 44 nouvelles familles installées dans la commune en 2019.

Le Maire a évoqué le nouveau lotissement de la route de Kériel et l'avancement des travaux de la nouvelle zone de Saint Éloi – Saint-Alar. Les questions de mobilité, de développement durable, d'économie circulaire ou de rénovation énergétique de l'habitat sont également à l'ordre du jour.



Les sportifs récompensés.

Pascal Quédec, Adjoint aux associations, a ensuite souhaité mettre à l'honneur les sportifs de l'année. Les sept membres de l'Amicale cyclotouriste de Plouédern qui ont parcouru les 1.218 km de Paris-Brest-Paris ont reçu une coupe bien méritée.

Les gymnastes de la GRS ont également été récompensés pour leurs qualités sportives et leurs nombreux podiums.

Enfin, un chèque 4.551 € a été remis pour le Téléthon. Il est le fruit de l'investissement des associations de la commune.

ÉTAT CIVIL 2019

Nombre d'habitants : 2880 habitants au 1^{er} janvier 2020

Arrivées : 44 familles

Naissances : 40 (19 filles et 21 garçons) contre 41 en 2018

Décès : 18 contre 15 en 2018

Mariages : 7 contre 9 en 2018

PACS : 14 contre 15 en 2018

VISITE DES ÉLUS AUX AÎNÉS



Mme Plainemaison entourée de Nathalie Tourbot et Marie-Françoise Séné, membres du CCAS.

Samedi 13 décembre, les aînés de plus de 80 ans n'ayant pas été au repas ont reçu la visite des membres du CCAS. A l'approche des fêtes de fin d'année, ils ont reçu un panier gourmand.

Mercredi 8 janvier, les élus et les membres du C.C.A.S ont rendu visite aux personnes de la commune résidant actuellement à l'EHPAD de Landerneau.

Les animateurs de l'établissement nous ont accueillis dans une salle préparée par leurs soins où les résidents nous attendaient.

Ensemble, nous avons partagé la galette que nous avons apportée, accompagnée de cidre ou d'une boisson chaude servis par le personnel de l'établissement.



Les aînés autour de la galette.

Plusieurs personnes étaient accompagnées par un membre de leur famille, qui ont également participé à ce goûter convivial. Ce fut surtout un temps d'échange entre tous, élus et résidents.

Le CCAS a offert à chaque résident un panier garni et une carte avec les vœux du maire, du Conseil Municipal et du CCAS.

Annick Le Guillou, Marie-Renée Castrec, Martine Maubian, Marie-Thérèse Merdy, André Marrec, Jean-Yves Castrec, Christophe Maubian, présents ce jour, remercient chaleureusement toute l'équipe d'animateurs.

Ils ont souhaité à tous une bonne année 2020 et l'après-midi s'est terminé en chansons.

ÉCOLE SAINT ÉDERN



Les enfants présentant leurs œuvres.

• Projet Frimousses UNICEF

A l'occasion des 30 ans des droits des enfants, les classes de CP et CM1-CM2 se sont associées à l'UNICEF pour le projet Frimousses.

Mme Tassin, intervenante UNICEF, est venue expliquer les droits des enfants aux élèves. Lors de ce projet, ils ont réalisé des poupées en chiffon qui seront revendues au profit de l'UNICEF. Elles sont actuellement exposées à la bibliothèque jusqu'au 20 mars.

• Portes ouvertes

Les portes ouvertes de l'école auront lieu **le samedi 21 mars de 9 h 30 à 12 h 30.**

Une exposition concernant le projet Frimousses sera présentée ce jour-là.

• Loto

L'école St Édern vous invite à participer à son loto **le samedi 28 mars à 20 h** à la salle Steredenn.

JOURNÉES PORTES OUVERTES SCOLAIRES

Le groupe scolaire Les Deux Rives et le Lycée de l'Élorn vous invitent à participer à leurs portes ouvertes :

- **Vendredi 6 mars de 17 h à 20 h et samedi 7 mars de 9 h à 13 h**, pour le collège et le Lycée St Sébastien, 4 rue Hervé de Guébriant et du Lycée St Joseph, route de Pencran, Landerneau.
- **Vendredi 6 mars de 14 h à 19 h et samedi 7 mars de 9 h à 13 h**, pour le Lycée l'Elorn, Place St Houardon, Landerneau

DISTRIBUTION DU KELOU



Les bénévoles.

Les bénévoles reçus en mairie

Le mercredi 18 décembre 2019, Bernard Goalec, Maire, Florence Marec-Prigent, Conseillère déléguée à la communication, et Pascal Quédec, Adjoint aux associations, ont accueilli les bénévoles de l'Amicale de Loisirs qui, tous les deux mois, distribuent le Kelou ar Vro dans les boîtes aux lettres de Plouédern. Le bilan de l'année écoulée a été présenté à l'assemblée. Pour les remercier de leur investissement, la municipalité les a conviés à un pot de l'amitié.

Un remerciement particulier a été adressé à Jacques Partel qui arrête, après plusieurs années, la distribution du bulletin municipal.



DÉJECTIONS CANINES, LES CROTTES, C'EST DANS LES SACS !!! DISPONIBLES EN MAIRIE

A partir du mois de mars, les propriétaires de chiens n'auront plus aucune raison à invoquer pour ne pas ramasser les déjections de leur animal. La mairie met à leur disposition gratuitement des petits sacs en plastique. Il faut s'adresser à l'accueil.

Rappel du règlement sanitaire départemental :

Les déjections canines, sur la voie publique et en particulier sur les trottoirs, constituent une gêne pour les déplacements des piétons et une atteinte à la salubrité publique et à l'environnement. Le propriétaire ou le gardien du chien doit se munir de tout moyen à sa convenance (sachet, pince...) pour ramasser les déjections afin de ne pas souiller la voie et les espaces publics, y compris les espaces verts.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Les deux bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h et se situent au complexe Steredenn, route du stade.

- Bureau 1 : salle Neptune (Plouédern Nord-Est)
- Bureau 2 : salle Orion (Plouédern Sud-Ouest)

Votre bureau est indiqué sur votre carte d'électeur. Elle est à présenter au moment du vote. Elle atteste de votre inscription sur la liste électorale de la commune.

Papiers d'identité pour voter

Pour voter, vous devez prouver votre identité et présenter obligatoirement une pièce d'identité.

- *Si vous êtes Français :*
 - Carte nationale d'identité.
 - Passeport.
 - En cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans. À titre exceptionnel, une CNI (Carte d'Identité Nationale) ou un passeport périmé sur lequel les traits de la personne sont aisément reconnaissables.
 - Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.
 - Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État.
 - Carte vitale avec photographie.
 - Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.
 - Carte d'invalidité avec photographie ou carte de mobilité inclusion avec photographie.
 - Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie.
 - Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires.
 - Permis de conduire sécurisé conforme au format «Union européenne» ou format carton rose (traits de la personne aisément reconnaissables).
 - Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.
 - Récépissé valant justification de l'identité délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.
- *Si vous êtes Européen :*
 - Carte nationale d'identité valide délivrée par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité.
 - Passeport valide délivré par l'administration compétente de l'État dont vous êtes titulaire de la nationalité.
 - Titre de séjour.

Vote par procuration

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration. Cela signifie qu'un autre électeur, qu'il a lui-même choisi, vote à sa place. L'électeur choisi doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. Ce dernier, absent le jour de l'élection, doit faire établir la procuration au plus tôt.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote.

Où faire la démarche ?

Le mandant peut se présenter : dans un *commissariat de police ou une gendarmerie* (où qu'il soit), ou au *tribunal d'instance* de son domicile ou de son lieu de travail.

Infos pratiques

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des françaises et des français nés en mars et avril 2004. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille des parents.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

ÉTAT CIVIL

Naissance

- Norah LEBRETON, 5 rue Pléione
- Tom LE BAIL, 6 rue Agéna
- Aïna JACOPIN LE BRIS, 2 Ter Coat Lespel Bihan
- Ella GRANGIENS, 12 Prat Guen
- Marie GRANGIENS, 12 Prat Guen
- Victoria LE GALL, 72 rue du Presbytère
- Livio REGGIO, 2 Bis Kéranfessan
- Élise MARTIN, 20 rue de la Vallée
- Maël MARTIN, 20 rue de la Vallée
- Nathan MERCIER, 3 rue de l'Ouest
- Louise LANGLAIS, 9 rue Park an Eol
- Raphaël FOURNIER, 5 rue de La Vallée

Décès

- Mme MORVAN née KEROUANTON Gertrude, 1 rue de l'Est, 83 ans
- Mme GOURVES née JACQUES Irène, EHPAD de Landerneau (15 Allée du Tromeur), 79 ans.

Permis d'urbanisme

Permis de construire accordés

- M. KERMARREC Sylvain, 6 Coat Lespel Bras : construction d'un garage

GROUPAMA

CONTRÔLE D'EXTINCTEURS

La Caisse Bro Elorn de Groupama organise un contrôle gratuit de vos extincteurs le 24 mars 2020.

Rendez-vous au local de pétanque (complexe Stérédenn) à partir de 9 h jusqu'à 11 h 45, le contrôle est ouvert à tout public.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN 11 février 2020

L'an deux mille vingt, le onze février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le 30 janvier, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 21 - présents : 17 - votants : 18.

Présents : MM et Mmes : Goalec, Casu, Merdy, Quédec, Marrec, Marec-Prigent, Tourbot F, Avetand, Brochain, Castrec, Liard, Maubian, Nédélec, Péron, Séné, Tanguy, Tourbot N.

Absents et excusés : MM et Mmes. Yvinec, Argouarch, Bouillon, Coulier (procuration à M Bernard Goalec), Secrétaire de séance : Mme Martine MAUBIAN.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PLUI PRÊT A ÊTRE APPROUVÉ

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle au conseil municipal le contexte du PLUi arrêté par la CCPLD. Après avoir pris connaissance et analysé les pièces du PLUi de la CCPLD prêt à être approuvé, et au regard des discussions en séance : le conseil municipal n'émet aucune observation ou remarque sur le PLUi prêt à être approuvé en conseil de Communauté le 28 février prochain

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de PLUi prêt à être approuvé en conseil de Communauté le 28 février prochain.

PROJET LOGEMENTS SOCIAUX ET LOCAL D'ACTIVITÉS PLACE DE LA MAIRIE : DÉSFFECTATION / DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC / ÉCHANGE DE TERRAIN / ACHAT LOCAL D'ACTIVITÉS

M. Bernard GOALEC, Maire, présente aux membres du Conseil Municipal le projet de création de logements sociaux et d'un local commercial et/ou de services proposé par Finistère Habitat en lieu et place des WC publics et du bâtiment situé au 43 place de la Mairie à Plouédern (communément appelé « Studio 211 »).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la désaffectation des abords des parcelles AB 87 et AB 86, affectées jusqu'alors au stationnement,
- Approuve la désaffectation du bâtiment situé sur la parcelle AB 86, affecté jusqu'alors aux WC publics,
- Approuve le déclassement du domaine public des parcelles issues de la division de la place de la Mairie,
- Approuve l'échange de parcelles à titre gratuit avec Finistère Habitat comme présenté sur le plan établi par le cabinet Trace & Associés, frais de géomètre et d'acte à la charge de Finistère Habitat,
- Approuve l'achat du local commercial et/ou de services à Finistère Habitat, sous réserve des résultats de l'appel d'offre, et pour un montant de 260485 € TTC maximum,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à l'avancée de ce projet,

DÉNOMINATION DE RUES (ZAE LESEON, ZAE KERIEL PENHOAT, ZAE KERIEL SUD, ZAE SANT ALAR)

Mme Florence MAREC-PRIGENT, Conseillère déléguée, expose au conseil municipal le contexte des ZAE Leseon, Keriell Penhoat, Keriell sud et Sant Alar.

L'arrivée de la fibre sur la commune impose de dénommer les rues qui desservent actuellement les ZAE ou qui desserviront les futures entreprises de la ZAE Sant Alar.

La commission communication propose :

- Pour la ZAE Leseon :
 - Rue Charles Lindberg (depuis Ploudaniel jusqu'au giratoire de Leseon)
 - Rue Jacques Cartier (pour l'impasse partant du giratoire de Leseon en direction de la RN12)
 - Rue La Pérouse (du giratoire de Leseon au giratoire de Keriell Penhoat)
- Pour la ZAE Keriell Penhoat :
 - Rue Magellan (depuis le giratoire de Keriell Penhoat jusqu'à l'extrémité ouest de la ZAE)
 - Rue Vasco de Gama (depuis la VC1 jusqu'au giratoire de Keriell Penhoat)
 - Rue Bougainville (depuis le giratoire de Keriell Penhoat finissant en impasse vers le sud de la ZAE)
- Pour la ZAE Keriell Sud :
 - Rue Marie de Kerstrat (depuis le pont au-dessus de la RN12 jusqu'à la VC3)
 - Impasse Marie de Kerstrat (depuis l'intersection VC1 et VC3 finissant en impasse vers le Nord-Est de la ZAE)
- Pour la ZAE Sant Alar :
 - Rue des Pierres Noires (depuis la VC4 en direction des habitations de Leslouc'h) (actuelle VC24)
 - Rue Nividic (depuis la VC4 vers l'entreprise « MAN »)
 - Rue Raoulic (depuis la VC4 jusqu'au quartier de Kerolland)
 - Rue Kereon (depuis la VC4 en passant par Ploudaniel et vers la RN12) (la dénomination de cette rue commune à Ploudaniel et Plouédern a été faite en accord avec la commune de Ploudaniel)
 - Rue Portzic (depuis la VC24 (rue des Pierres Noires) en direction de l'Ouest vers Kerolland et se finissant en impasse) (rue parallèle à la VC4)
 - Rue Goulenez (rue reliant la rue des Pierres Noires et la rue Portzic)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir pris connaissance de la situation et des propositions de la commission « communication », à l'unanimité,

Valide les propositions faites par la commission communication et nomme les quatorze rues précédemment citées.

Précision sur le compte-rendu du Conseil Municipal du 19/11/2019

RÉGULARISATION CADASTRALE : KERAFESSAN

M. André MARREC, Adjoint à l'urbanisme, présente la demande de régularisation cadastrale suivante où M. ABJEAN, demeurant à Kerafessan, achète environ 140 m² de voie communale bordant sa parcelle au tarif de 12,66 €, fixé par avis des domaines. M. ABJEAN organisera le bornage et prendra à sa charge les frais engendrés par ledit bornage et règlera les frais de publication et de rédaction d'acte liés à la transaction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote, à l'unanimité, accepte cette transaction avec M. ABJEAN.

Amicale cyclotouriste



Sortie du début d'année en compagnie de Laurent Pichon (équipe Arkéa-Samsic)

La composition du bureau de l'Amicale cyclo pour l'exercice 2020 est constituée de :

Thierry Le Bars, Président, Pascal Roudaut, Secrétaire, Louis Porhel, Trésorier, Daniel Bouly, Webmaster, Bertrand Edern, Membre, et Nicolas Sergent, Cyclisme FSGT.

La participation sportive au Téléthon 2019 a été un vif succès avec les 85 cyclos et la centaine de coureurs à pied et joggeurs.

En janvier, les licenciés de l'Amicale Cyclotouriste Plouédern ont apprécié de rouler aux côtés de Laurent Pichon et courant février, les cyclos ont répondu présents lors des randonnées voisines au Folgoët et au Drennec.

Dates à retenir :

• **Le dimanche 1^{er} mars** : la Rando annuelle du club avec 4 nouveaux circuits (92, 87 et 56 km) en direction de St Pol de Léon pour les cyclos et aussi un parcours de 30 km vers Plouneventer pour les vélos à assistance électrique et autres vélos spéciaux.

Les circuits de marche (au choix 5, 10 ou 15 km) vous amèneront en direction de sous-bois au sud de la commune.

Les inscriptions se feront à partir de 7 h 45 de la salle de pétanque du complexe sportif, venez nombreux !!!

Tarifs :

4 € au cyclo adulte et 2 € au cyclo moins de 12 ans et tarif de 3 € au marcheur adulte et 2 € au moins de 12 ans.

A partir de 11 h 30, une collation sera servie avec remise des récompenses.

• **Le dimanche 19 avril** aux alentours de 15 h, ce sera le passage du Tro Bro Léon pro-série en plein centre-bourg depuis la ZAE St-Éloi vers le stade, la route de Camblanc, Le Trapic et le chemin des crêtes en direction de Plouneventer.

Un point sécurité : bien maintenir en laisse vos animaux domestiques.

• **Le samedi 6 juin**, l'Amicale cyclo fêtera ses 40 ans d'existence.

Les projets « grandes sorties » de l'année 2020 évoluent bien avec la semaine en Ariège du 21 au 28 juin, sur la commune de Rieux de Pelleport (près de St Jean du Falga, jumelée avec Plouédern) ainsi qu'une semaine en Corse courant septembre.

Plus d'infos sur le site www.acplouedernroute.sitew.fr

Plouédern running club

Représentés sur de nombreuses épreuves Finistéennes en 2019, quatre membres du PRC (Plouédern Running Club) ont traversé la France pour terminer l'année en beauté en participant à la doyenne des épreuves de Trail : la SaintÉLyon. 76 km qui relie les villes de Saint-Etienne à Lyon, de nuit (départ à 23 h 30), dans des conditions dantesques cette année : vent, pluie, froid.

Eddy Kérouanton, David L'Hour, Pierre-Yves Abalain et Frédéric Andry ont tous franchi la ligne d'arrivée dans une épreuve marquée par un record historique d'abandons.



Le PRC à la SaintÉLyon de gauche à droite : Pierre-Yves Abalain, Eddy Kérouanton, David L'Hour et Frédéric Andry.

Mention spéciale pour Pauline Cayre qui, en 2019, aura particulièrement brillé en réalisant plusieurs podiums. Elle termine également 6^e dans sa catégorie sur le challenge de l'Elorn.

En 2020, déjà de nombreuses inscriptions sur plusieurs épreuves : le semi-marathon Locronan-Quimper, le Trail de l'Aber Warch (29 et 57 km), le challenge de l'Elorn, le marathon de Rotterdam, ou encore l'Ultra-marin.

Un groupe Facebook du club permet d'être informé de l'actualité et des résultats des courses. C'est aussi là que sont indiqués les horaires des sorties hebdomadaires. N'hésitez pas à vous lancer !

Contact, Pascal SIMON : 06 23 70 23 07

plouedernrunningclub@gmail.com

Amicale des loisirs



La galette des rois.

Jeudi 9 janvier, les adhérents de l'Amicale des loisirs se sont retrouvés à Steredenn pour partager la galette des Rois dans une ambiance conviviale. L'association a établi son calendrier d'animations pour 2020 avec les concours de pétanque et de dominos.

Comité de jumelage



Le Conseil d'Administration
(absents : Jean-Yves Yvrec et Georgette Riou)

Le Comité de Jumelage s'est réuni, en Assemblée Générale, le dimanche 12 janvier 2020. Les bilans moral et financier ont été approuvés à l'unanimité par les adhérents présents. 2 nouveaux candidats au Conseil d'Administration ont été élus, il se compose maintenant de 10 personnes. Ce nouveau Conseil d'Administration s'est réuni le mercredi 15 janvier pour élire le bureau. Jean-Yves Castrec, après 3 ans de Présidence, ne souhaitait pas se représenter.

Le nouveau bureau se compose de :
Marie-Hélène Moalic, Co-Présidente
Philippe Prigent, Co-Président
Marie-Thérèse Merdy, Secrétaire
Monique Castel, Secrétaire Adjointe
Annick Le Guillou, Trésorière
Marielle Lazou-Guéguen, Trésorière Adjointe

L'événement principal de l'année 2020 sera l'accueil de nos amis ariégeois du 8 au 15 juin 2020.

Le séjour se déroulera en deux parties :

- 9, 10 et 11 juin : visite de Belle-Ile-en-Mer
- 12, 13 et 14 juin : séjour en famille sur Plouédern.

À ce jour, environ 35 personnes de St-Jean-du-Falga et 35 personnes de Plouédern sont inscrites au séjour à Belle-Ile-en-Mer.

Nous vous rappelons que l'ensemble des Plouédernéens (et communes limitrophes) peut adhérer au Comité de Jumelage moyennant une cotisation de 10 € par personne et peut obtenir des renseignements sur le fonctionnement de l'association auprès de :

Marie-Hélène Moalic : 06 29 68 58 77
Philippe Prigent : 06 82 33 16 43

Diatonik Penn ar Bed

L'association organise un stage d'accordéon diatonique les 11 et 12 avril, salle Steredenn avec les intervenants Grégoire Pluet et Xavier Le Courtois. Ce stage est ouvert aux diatonistes non-adhérents à l'association possédant une certaine pratique de l'instrument.

Inscriptions auprès de Francette Mingam
Tél. : 02 98 20 83 18

UNC



Jean Kernéis et Jean-François Le Pape honorés.

Les membres de la section locale de l'Union Nationale des Combattants se sont réunis autour de leur Président Yvon Marzin dans le cadre de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le samedi 14 décembre 2019 en présence de 33 adhérents, réunion marquée par la présence de Bernard Goalec, Maire et Pascal Quédec, Adjoint aux associations, du Président Départemental Marc Thyssen et du délégué de secteur Yves Le Lann.

Après le mot d'accueil et après avoir remercié M. le Maire pour la subvention accordée, le Président a ouvert la séance par une minute de silence en mémoire des deux camarades, Jean Joseph et Théophile Nédélec, décédés en cours d'année.

Le secrétaire, Georges Guillou, a fait le bilan de l'année en soulignant une augmentation des effectifs pour un total de 56 adhérents dont 9 veuves. Il a retracé les nombreuses participations patriotiques locales et départementales, les activités festives notamment la sortie annuelle, le déjeuner traditionnel du 11 novembre et le concours de dominos qui a réuni 28 équipes.

Le trésorier, Jacques Partel, a présenté la situation financière avec un solde positif. Les membres du tiers sortant ont tous été réélus.

Lors de son intervention, M. le Maire a souligné l'importance que la municipalité accorde au devoir de mémoire et au dynamisme de l'association.

Quant au Président Départemental, il a évoqué les points importants de la Fédération : la carte du combattant, le recrutement, l'octroi de la demi-part fiscale supplémentaire pour toutes les veuves d'anciens combattants de plus de 74 ans et le futur mémorial finistérien.

Puis, il a remis le diplôme « Soldat de France » à Jean Kernéis et Jean-François Le Pape en témoignage de reconnaissance pour leur engagement envers le monde combattant.

Composition du bureau :
Yvon Marzin, Président
Joseph Abalain, Vice-Président,
Georges Guillou, Secrétaire,
Jean Kernéis, Trésorier.

Sevenadur d'an oll

Sevenadur d'an Oll organise le dimanche 1^{er} mars un Fest Deiz à partir de 14 h 30 à la salle Steredenn, avec les Sonerien Plouédern et Diatonik Penn ar Bed.

Entrée 5 €.

Contact : sevenadurdanollplouedern.wordpress.com



Les musiciens de l'association Diatonik Penn ar Bed.

Trou de mémoire

Samedi 7 mars à 20 h 30 et dimanche 8 mars à 14 h 30, nous jouons 2 pièces (écrites par 2 acteurs) sur la scène de la salle Steredenn ("Pension de famille" et "Enigme à la ferme").

N'hésitez pas à prévenir vos amis, détente assurée (enfin nous l'espérons !), rires....

Si vous n'êtes pas disponibles, voici les dates où nous jouons à l'extérieur :

- Samedi 28 mars pour Aréquipa à Irvil-lac
- Samedi 18 avril pour Diriboule à Dirinon
- Samedi 25 avril pour Ribambelle à Bodilis
- Samedi 9 mai pour loisirs et culture à Gouesnou

Pour ceux qui ont fait partie de la troupe, nous aurons le plaisir de nous retrouver le 2 mai à la salle Steredenn (un courrier vous sera adressé).

TROU DE MÉMOIRE
Théâtre

Samedi 7 à 20h30
Dimanche 8 à 14h30
Mars 2020

6€

Pension de famille

Enigme à la ferme

PLOUÉDERN
Salle Steredenn
Gratuit pour les -12 ans

Rassemblement de « Schtroumpfs »

Nous vous invitons à nous retrouver le samedi 7 mars à 16 h 30 à la gare routière de Landerneau. Un covoiturage est proposé à Plouédern à 16 h, parking route de Kériel (en face de la maison médicale).

Contact :

Christine Corre : 06 37 49 90 32

Calendrier des manifestations

Dimanche 1^{er} mars :

Fest Deiz, salle Steredenn,
organisé par Sevenadur d'an Oll

Mercredi 4 mars :

Carnaval, salle Steredenn,
organisé par les Babychoux

Samedi 7 et dimanche 8 mars :

Représentations théâtrales,
salle Steredenn,
organisées par Trou de Mémoire

Samedi 7 mars :

Rassemblement des schtroumpfs,
aux Jardins de la Palud à Landerneau
à partir de 17 h

Dimanche 8 mars :

Mini gala, salle de sport,
organisé par la G.R.S.

Dimanches 15 et 22 mars :

Élections municipales, salle Steredenn

Samedi 28 mars :

Loto, salle Steredenn,
organisé par l'APEL de l'école St Édern

Du vendredi 3 au dimanche 5 avril :

Carnaval de la Lune Étoilée, participation de
l'école St Édern et de l'association
« Les Étoiles de Plouédern »

Dimanche 5 avril :

Chasse aux œufs, à Kéruguel,
organisée par L'APEL de l'école St Édern

Samedi 11 et dimanche 12 avril :

Stage de printemps,
salle Steredenn,
organisé par Diatonik Penn Ar Bed

Dimanche 19 avril :

Thé dansant,
organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 19 avril vers 15 h :

Passage sur la commune du TRO BRO LÉON

Dimanche 3 mai :

Thé dansant, salle Steredenn,
organisé par le Comité des Fêtes

Vendredi 8 mai :

Commémoration du 8 mai 1945

Dimanche 24 mai :

Thé dansant, salle Steredenn,
organisé par le Comité de Jumelage

Samedi 30, dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin :

Fêtes de la Pentecôte,
organisées par le Comité des Fêtes



L'ASSOCIATION A L'HONNEUR

TENNIS CLUB PLOUÉDERN

Performance
Convivialité
Tennis

La création officielle du club date du 17 février 1984, dès lors affilié à la F.F.T, Fédération Française de Tennis. Peu à peu, grâce à l'investissement de Bernard Runarvot, créateur et fondateur du club, fidèle bénévole, toujours mobilisé et investi pour en assurer le bon fonctionnement, les équipes se forment et les effectifs augmentent, sous l'impulsion de plusieurs présidents ainsi que des nombreux joueurs qui ont porté haut les couleurs du club !

Aujourd'hui, le Tennis Club Plouédern est solidement ancré dans le paysage tennistique du Nord Finistère, où convivialité, loisirs, sens de la compétition et bonne humeur sont les valeurs qui animent chaque compétiteur et compétitrice.

Depuis l'été 2018, un revêtement spécifique tennis type « green set », idéal pour l'initiation et la pratique intensive a été installé pour le plus grand bonheur des licenciés. La toiture a également fait l'objet d'une réfection. En septembre 2018, le club a organisé un match de gala entre 2 jeunes joueurs niveau national de la région brestoise devant de nombreux spectateurs, un succès !

Le club compte aujourd'hui 99 licenciés, 42 jeunes et 57 adultes, les effectifs sont en augmentation.



Pierre Hélo, entraîneur, avec les jeunes.

4 équipes seniors hommes, 1 équipe vétérans, 1 équipe femmes, 1 équipe 8 ans, 11/12 ans, 17/18 ans sont inscrites en championnat départemental. Un tournoi interne est organisé à partir du mois d'avril où les licenciés peuvent s'affronter lors de matchs officiels.

En plus de la compétition, le créneau « loisirs » permet à de nombreux adhérents privilégiant le loisir à la compétition de pratiquer la discipline en semaine en réservant les cours sur une application internet. Les cours sont dispensés en semaine, le mardi, mercredi et jeudi par Christophe Quéau (Di-



Les licenciés du Tennis Club Plouédern lors de l'entraînement du jeudi soir.

plômé d'État). En cohérence avec la volonté forte du club de miser sur les jeunes, Pierre Hélio, classé 15, jeune joueur du Tennis Club Landerneau, a été recruté pour les catégories des 8 à 18 ans. Ce dernier est actuellement en formation par alternance à la ligue de Bretagne à Pontivy et prépare son diplôme d'entraîneur.

Les objectifs sportifs du club sont le développement de la section jeune, l'organisation d'un tournoi OPEN 4^e/3^e séries, le maintien pour les équipes réserves dans leurs divisions respectives et la remontée en D1 pour l'équipe fanion. Le recrutement d'un ou deux joueurs confirmés et ambitieux serait un atout supplémentaire pour étoffer l'effectif de l'équipe seniors fanions et de l'équipe réserve.

Notre nouvelle surface, des terrains disponibles, ainsi que les tarifs des licences et l'aspect convivial du club sont nos atouts. Selon le Président/Joueur Yann Précourt « les joueurs de l'équipe fanion toujours compétitifs ont entre 35 et 45 ans, certains

d'entre eux ont été classés 15/3, voire 15/2, un bon niveau, cela légitime notre ambition de retrouver la D1, avec en plus un nouveau revêtement green set, véritable vitrine pour le club de tennis. Nos valeurs de travail, de convivialité et le sens de la compétition sont l'ADN de notre projet sportif ».

Contact : Yann Précourt, Président.

Tél : 06 23 32 02 93

Site internet : tennis-club-plouedern.fr et Facebook club



Emma Beugnard, Magalie Cornec, Marine Vonscheidt, équipe femmes du Tennis Club de Plouédern

Qualité des eaux destinées à la consommation humaine en Bretagne



La sécurité sanitaire de l'alimentation en eau potable

L'eau est le constituant majeur de nos organismes (60 %) et pour notre équilibre physiologique, nous devons en consommer quotidiennement 1,5 à 2 litres. Elle est également indispensable pour assurer notre hygiène corporelle et de nombreux besoins domestiques.

Ce rôle si vital ne peut être satisfaisant qu'avec une eau de la qualité la plus irréprochable possible. Pour ce faire, un dispositif multibarrières est mis en œuvre afin de garantir à tout moment la sécurité sanitaire des eaux distribuées à la population.

Une surveillance permanente de la qualité de l'eau

L'eau subit des analyses de la ressource jusqu'au robinet du consommateur. Le distributeur d'eau est tenu d'effectuer une surveillance permanente de la qualité de l'eau sur les paramètres de potabilité mais également sur des paramètres de performance des traitements.

À cela s'ajoute un contrôle sanitaire exercé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin de vérifier la conformité de l'eau à l'ensemble des paramètres définis par la réglementation.

D'où vient l'eau du robinet en Bretagne ?

Répartition entre ressources superficielles et ressources souterraines

Si la Bretagne reçoit des précipitations supérieures à la moyenne française, les ressources en eau ne sont pas pour autant faciles à mobiliser. En effet, le substrat géologique majoritairement granitique et schisteux n'offre que peu d'aquifères souterrains productifs. Ainsi, 75 % de l'eau potable des Bretons provient d'eaux de surface contrairement au ratio national (64 % d'eau souterraine et 36 % d'eau de surface).

L'imperméabilité des roches de la région favorise un chevelu hydrographique très dense et réactif ce qui peut provoquer au cours de la même année, crues hivernales et étiages sévères en été. C'est





L'EAU EN BRETAGNE

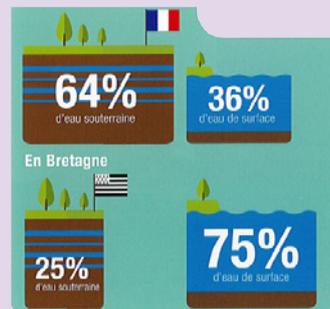
pour cela que la majorité des eaux superficielles est pompée dans les retenues afin d'assurer des réserves suffisantes. La ressource, même en Bretagne, n'est donc pas inépuisable et des pénuries momentanées se produisent régulièrement. Le changement climatique amorcé ne peut qu'exacerber cette situation et invite à une utilisation rationnelle de l'eau au quotidien.



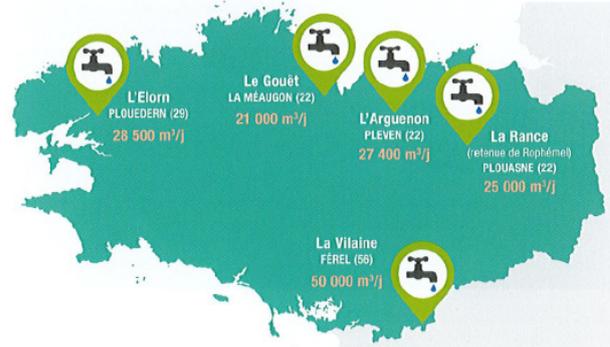
Usine de traitement des eaux de Pont ar Bled.



Au niveau national



LES 5 PRINCIPALES RESSOURCES DE BRETAGNE ET LEUR PRODUCTION EN MÈTRES CUBES PAR JOUR :



Quelques chiffres clés



Les frelons asiatiques : les bons réflexes

En ce début de printemps, le frelon asiatique n'est pas encore sorti de sa torpeur. Les futures reines, aussi appelées fondatrices, vont bientôt entreprendre la construction de nouvelles colonies. Apprenez à détecter les nids primaires et à vous en protéger.



Un frelon asiatique.

Apprendre à détecter les nids primaires



Un nid primaire.

A partir du mois de mars, chaque fondatrice ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux... En début de saison, ce nid de taille réduite (quelques centimètres de diamètre) ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses œufs. La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. L'élimination du nid est donc facile à condition de s'assurer que la fondatrice soit bien dans son nid au moment de l'intervention. Cette intervention peut se faire par des méthodes mécaniques (écrasement du nid et de sa fondatrice, aspiration) ou chimiquement. Une intervention nocturne est donc conseillée pour s'assurer de la présence de la fondatrice dans son nid.

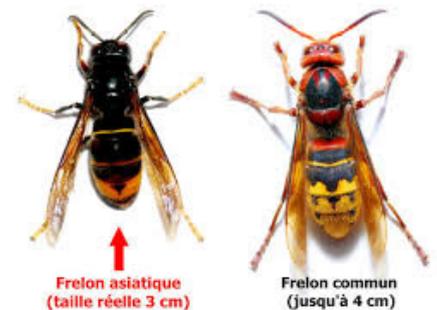
A l'apparition des 1^{ères} ouvrières, il est vivement conseillé de faire appel à un professionnel référencé. En effet, le principal rôle des ouvrières sera alors de défendre la colonie et ceci en s'attaquant à tout intrus lorsqu'elles se sentent menacées. Ce nid primaire

sera éventuellement quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant. Cette migration sera suivie du développement du nid définitif qui contiendra jusqu'à 2.000 insectes. Ce nid définitif est souvent situé en hauteur ce qui rend les interventions de destructions difficiles et coûteuses.

Comment intervenir sans affecter la faune locale ?

Il n'existe à ce jour aucun piège autonome strictement sélectif pour le piégeage des fondatrices au printemps. L'usage de pièges actuellement disponibles sur le marché ou fabriqués « maison » peut avoir plus d'effets délétères que bénéfiques sur l'environnement et la biodiversité.

En effet, ces pièges vont capturer indistinctement les insectes présents dans l'environnement y compris ceux utiles au jardin et ayant toute leur place et un rôle à jouer dans notre écosystème.



Reconnaître un frelon asiatique.

**Si vous avez
détecté un nid :
Contactez la mairie
au 02 98 20 82 65**

DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le hall extérieur de la mairie, le 2^e dans le hall extérieur de la salle Steredenn et un 3^e est installé au terrain de sport de Kéruguel, au niveau de l'abri bois attenant au vestiaire.

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu une clé, un portefeuille, un bijou, un doudou ?

Régulièrement, toutes sortes d'objets sont récupérés sur la commune. Pour celles et ceux ayant perdu un effet personnel, il est important de se présenter à la Mairie car c'est là que les objets perdus qui ont été trouvés, sont rassemblés.

De nombreux objets trouvés n'ont, à ce jour, pas été réclamés.

Contact : 02 98 20 82 65

GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau
Tél. : 02 98 85 00 82

MAISON DE LA SANTÉ

Dr Laurence Vince-Pinier et Dr Erwin Guilcher (médecins généralistes)

4 bis route de Kériel

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi. Consultations uniquement sur rendez-vous, sur Doctolib ou par téléphone au 02 98 20 96 51

Le RPE (Relais Petite Enfance)

Crèche « La Cabane aux Bruyères »

Tél : 02 98 43 63 97 ou mail : rpam.interco@donbosco
http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

La crèche accueille vos enfants en halte-garderie, n'hésitez pas à prendre contact avec la crèche directement. Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ. Pensez à vous inscrire sur la plateforme d'inscription : www.inscription.creche-attitude.fr ou directement à la crèche. Tél. : 02 98 47 31 58

PERMANENCES AMADEUS

Le mardi matin de 10 h à 12 h à la Mairie de Plouédern
Tél. : 02 98 20 97 66

Landerneau : 21, bis rue de la Tour d'Auvergne

Tél. : 02 98 21 06 72

TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 16 h

Mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h

Tél. : 02 98 85 11 61

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise, conciliateur de justice - Permanence : Mairie de Landerneau

Le jeudi sur rendez-vous, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - Tél. : 06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)

8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)

Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h)

Point d'accueil : Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir, Landerneau

PAROISSE ABER-MORBIC

Le prêtre de l'ensemble paroissial :

11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau.

Tél. : 02 98 85 03 20

La messe sera toujours le 2^e et 4^e dimanche de chaque mois, à 9 h 30.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Dimanche 8 mars 2020 Plouédern
- Dimanche 22 mars 2020 Trémaouézan
- Dimanche 12 avril 2020 (Pâques) La Roche Maurice
- Dimanche 26 avril 2020 Plouédern
- Dimanche 10 mai 2020 Trémaouézan

Renseignements : secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com

CCPLD : service environnement (ordures ménagères)

Tél. : 02 98 21 34 49

DÉCHETTERIE (ZI Saint Éloi)

Tél. : 02 98 85 19 50

Horaire d'été (01/03 au 31/10) du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.

RECYCLERIE LE TRI PORTEUR

ZAE St Éloi, 11 rue des Gléan

Tél. : 06 06 41 39 48

Dépôts : les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h 30

Vente et dépôts : les samedis de 10 h à 16 h 30

LA POSTE VOUS INFORME

Suite aux changements de facteurs dans certains quartiers de PLOUEDERN, il serait souhaitable, pour faciliter et assurer une bonne distribution du courrier, de bien inscrire vos numéros et vos noms sur vos boîtes aux lettres. Si vous ne souhaitez pas de publicités n'hésitez pas à demander un « stop-pub » en Mairie. Merci de votre compréhension.

CARTE POSTALE

La carte postale de la commune est disponible à la vente à la mairie et à la bibliothèque au prix de 1 €.



Correspondants presse :

Le Télégramme :

Laurence DUBEAU

06 89 68 15 29

dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France :

Yann NOBLET – 06 25 85 95 51 – yann.rest@hotmail.fr

« Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infolocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit. »

ALSH Ti Ar Vugale



L'ALSH vers une labellisation « ÉcoAccueil »

L'équipe d'animation de l'ALSH, qui est organisée et animée par l'association EPAL, travaille en 2020 pour labelliser l'ALSH en « EcoAccueil ».

Qu'entend-on par là ?

C'est un accueil collectif qui prend conscience de son empreinte écologique et qui cherche à diminuer les dépenses énergétiques dans différents aspects de la vie de l'accueil :

- Les activités,
- Les consommations,
- Le tri des déchets,
- L'alimentation,
- Les produits ménagers.



Dégustation de fraises.

Pour mener ce projet, l'équipe d'animation œuvrera avec les enfants pour diagnostiquer la structure sur ses dépenses énergétiques dans son fonctionnement, ses manières de faire... Une fois cette phase terminée, ils choisiront quels axes améliorer et mettront en place de nouvelles manières de fonctionner.



Récolte de pommes de terre.

Plus qu'une démarche, ce projet sera l'occasion d'adopter pour les animateurs et les enfants de bonnes pratiques écologiques et de découvrir des méthodes alternatives.

En tout, huit ALSH de l'association EPAL travaillent sur ce projet, les premières rencontres ont eu lieu fin 2019 et la labellisation se fera au plus tard fin 2020. La structure sera labellisée pour trois ans, mais l'équipe veut surtout améliorer ses pratiques et pérenniser ses nouvelles actions.

Suite à plusieurs demandes, l'ALSH Ti Ar Vugale organise un séjour pour les moins de six ans du 15 au 17 avril 2020.

Ce séjour sera l'occasion de découvrir la vie quotidienne avec les copains dans un centre d'accueil. Et oui, pas de nuit sous tente pour le groupe, les 12 enfants de 4 à 6 ans dormiront et mangeront au centre Ti Menez Are à Brasparts. Le séjour permettra de découvrir les Monts d'Arrée à travers des animations nature, balades contées et jeux collectifs. *N'hésitez pas à prendre contact avec l'ALSH pour les inscriptions et plus de renseignements.*

Séjour 4-6 ans du 15 au 17 avril 2020

**Un Printemps...
Là-Haut dans les Monts
d'Arrée**

- Deux nuits au centre d'hébergement Ti Menez Are
- Balades dans les Monts d'Arrée
- Jeux et découvertes de la nature
- Vallées
- Départ et retour à Plouédern

Entre 84€ et 129€

Contact : Gwénaëlle Kérandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr

Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiaryugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133 rue des Écoles à Plouédern.